

La Lettre

Marie-Pierre Monier
Sénatrice de la Drôme



TRIMESTRIEL \ N° 3 \ SEPTEMBRE 2021

Chères élues, chers élus,

Et de 4, une nouvelle vague a encore mis à mal notre monde, le Covid n'en finit pas ! Mes pensées vont à toutes celles et tous ceux touchés par cette maladie.

Nous avons pu malgré tout profiter cet été de quelques événements culturels, festifs, ou sportifs. Qu'est-ce que cela fait du bien de reprendre nos rencontres et nos échanges avec les autres !

Les jeux olympiques ont fait partie des éléments marquants de cet été : ils ont mis en lumière nos athlètes, particulièrement en judo, en escrime, ou en sports collectifs, et nous avons bien sûr toutes et tous eu une pensée particulière pour notre athlète drômois, Kevin Mayer, bravo à lui pour son courage et sa persévérance !

La rentrée scolaire s'est faite dans un contexte plus apaisé : les élèves ont pu rejoindre leur classe, en jauge pleine, sans pouvoir toutefois connaître les visages de leurs enseignants car il faudra continuer à porter le masque.

Au Sénat nous avons repris le chemin de l'Hémicycle mi-septembre, qui est lui aussi passé en jauge pleine.

Une année parlementaire particulière nous attend : nous ne pourrons plus siéger à partir de début mars, comme la loi le prévoit, à cause des élections présidentielles et législatives. Les textes vont se succéder tout de même à un rythme élevé, avant d'attaquer le gros travail sur le PLFSS et le PLF en novembre.

Ce mois de septembre me voit m'engager dans une nouvelle mission sur le suivi des mesures prises par le gouvernement en matière scolaire : vous l'imaginez, l'ancienne professeure de mathématiques de l'école de la République que je suis y prendra part avec conviction, plaisir, enthousiasme et rigueur.

La remise des rapports de deux autres missions qui m'ont passionnée au cours de la dernière session aura lieu en octobre : l'une sur l'enseignement agricole, l'autre sur femmes et ruralités.

Vous savez que les droits des femmes sont au cœur de mes engagements aussi bien au Sénat qu'en Drôme. Malheureusement, cet été, une grande inquiétude est née, avec le retour des Talibans en Afghanistan, et je suis très inquiète du sort réservé aux femmes afghanes, j'ai d'ailleurs signé une tribune pour rappeler qu'elles auront besoin de notre mobilisation.

Je ne serai pas plus longue, je vous laisse découvrir cette 3^e lettre de l'année 2021.

Je reste à votre disposition, N'hésitez pas à me contacter, si besoin.

Soyez certains et certaines, de mon attachement profond à notre belle Drôme !

Bien amicalement,

Marie-Pierre Monier,
Sénatrice de La Drôme

MES RESPONSABILITÉS AU SÉNAT

- Membre du Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain
- Membre du bureau de la Commission Culture, Éducation et Communication
- Vice-Présidente de la Délégation aux Droits des Femmes
- Présidente de la Section « Cultures traditionnelles et spécialités » (truffes, olives, PPAM, noix...) du Groupe d'études Agriculture et Alimentation
- Secrétaire du Groupe d'études Vigne et vin
- Membre du Groupe d'amitié France-Arménie
- Vice-Présidente du Groupe d'amitié France-Royaume-Uni
- Membre du Conseil d'évaluation de l'école
- Membre des Groupes d'études Ruralités, Élevage et Développement économique de la Montagne

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE : UN ENTRE-DEUX INSUFFISANT

En effet, si ce budget rectificatif vise notamment à financer les dispositifs d'urgence indispensables dans le cadre de la crise sanitaire, **il ne suffira pas à compenser les conséquences de la crise sociale pour les plus fragiles** de nos concitoyen.ne.s.

Nous avons pourtant réussi au Sénat à faire bouger quelques lignes : en témoigne l'adoption d'un de mes amendements allouant **100 millions d'euros pour l'hébergement des femmes victimes de violences**, ou encore de deux amendements, portés par la mission **enseignement agricole**, visant à **revenir sur des annulations de crédits**,



incompréhensibles au vu des difficultés traversées par cet enseignement.

Leur suppression lors de la commission mixte paritaire atteste du manque d'ouverture du gouvernement sur ces sujets.

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Tout au long de l'examen, éprouvant, du projet de **loi "gestion de la crise sanitaire"**, les parlementaires socialistes ont affirmé une position claire : **la vaccination obligatoire plutôt qu'un passe sanitaire complexe et inapplicable.**

Des mesures concrètes ont également été proposées pour limiter les dérives de ce passe, sans succès : exclusion des



espaces extérieurs, refus que la non-présentation d'un passe précarise les salarié.e.s, report du délai... Le texte final ne répondant pas à ces attentes, je me suis prononcée, à l'instar de mes collègues, contre : le Conseil constitutionnel a été saisi dans la foulée.

Sa décision, rendue le 5 août, a conduit à la **censure de deux dispositions** :

- > **La rupture anticipée de contrat** pour les salarié.e.s en CDD ou de mission ne présentant pas de passe sanitaire.
- > **La mise à l'isolement** des personnes testées positive à la Covid-19, disproportionnée en termes de privation de liberté.

Même si j'avais souhaité qu'elles concernent aussi certains aspects du passe sanitaire, ces censures résonnent comme un signal d'alerte pour **le gouvernement**, qui **doit mieux respecter les libertés publiques dans sa lutte contre l'épidémie.**

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ



Le projet de loi Climat et résilience a été définitivement adopté le 20 juillet dernier.

Ce texte, qui manque cruellement d'ambition, ne permettra pas de respecter les engagements pris lors de l'accord de Paris ou d'associer l'action climatique à une plus grande justice sociale : **j'ai donc choisi de me prononcer contre.**

Je salue en revanche les avancées obtenues par le groupe socialiste au Sénat sur différents sujets : mobilité, logement, agriculture... J'avais pour ma part déposé deux amendements : l'un d'eux, affirmant le rôle du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement dans l'éducation à la sexualité, à l'alimentation et à la prévention de conduites addictives, a été adopté en séance.

RAPPORT « FEMMES ET RURALITÉS »

Les travaux dans le cadre du rapport "Femmes et ruralités" se sont poursuivis au cours des derniers mois au Sénat, mais également à l'échelle locale.

Trois tables rondes consacrées aux femmes élues ont ainsi été organisées pour le nord, le sud du département et la Vallée de la Drôme.

Raisons de leur engagement, blocages persistants, différents leviers à activer pour encourager l'implication des femmes dans la vie publique, progrès constatés ces dernières années : les sujets étaient nombreux !

Des rencontres avec les structures associatives mobilisées sur le terrain et les forces de l'ordre ont également nourri ma réflexion concernant la lutte contre les violences faites aux femmes.

Rendez-vous cet octobre pour la publication du rapport !



RENDRE LES FEMMES VISIBLES DANS LA LANGUE

En mai, j'ai pris la parole dans le cadre du débat sur l'écriture inclusive qui s'est tenu au Sénat. Après avoir rappelé le rôle joué par la langue dans notre représentation du monde, j'y ai souligné la diversité des outils qu'englobe l'écriture inclusive ou égalitaire, ainsi que sa dimension pédagogique.

“ Il ne s'agit pas de l'imposer, mais bien de garantir à celles et ceux qui le souhaitent la liberté de l'utiliser !



VIOLENCES CONJUGALES EN RURALITÉ, LA DOUBLE PEINE

À la suite d'une table ronde dans le cadre du rapport, une équipe de **Public Sénat s'est rendue dans la Drôme pour filmer un reportage consacré aux violences faites aux femmes en milieu rural.**

Diffusé le 25 mai, **il met en lumière le travail formidable de plusieurs associations**, notamment **Les Chouettes dans le Diois** et le **Réseau d'Accueil Citoyen** piloté par le **CIDFF**, et les évolutions très positives de la **formation de nos gendarmes**. Surtout, **il souligne le courage de femmes drômoises qui ont traversé l'enfer et prennent aujourd'hui la parole.**

Vous l'avez manqué ?

Vous pouvez le retrouver sur le site de Public Sénat :

www.publicsenat.fr/emission/senat-en-action/violences-conjugales-en-ruralite-la-double-peine-189185



DROITS DES FEMMES ET VISITE PRÉSIDENTIELLE

Le 8 juin, les parlementaires drômois ont rencontré le Président de la République à l'aéroport de Chabeuil.

Rappelant qu'il a fait de l'égalité femmes-hommes, la grande cause de son quinquennat j'ai interpellé le Président sur les suites du Grenelle sur les violences intra-familiales dans la Drôme : **nombre de places d'accueil d'urgence, nombre de bracelets électroniques disponibles, nécessité d'un-e intervenant-e social-e en Gendarmerie supplémentaire, besoins criants de moyens pour les associations** qui font un travail remarquable d'accompagnement des femmes victimes de violences.

Cette interpellation a provoqué une plus grande attention des différents services de l'État dans le département sur ces sujets, ce qui me réjouit.

MISSION PARLEMENTAIRE SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Le mois de mai a été marqué par une belle visite de terrain en Drôme, en présence de la rapporteure de la mission Nathalie Delattre, sénatrice de la Gironde.

Nous avons visité trois établissements agricoles publics, qui préparent chacun à leur manière l'avenir de notre agriculture :

> **Le site de l'Unité Expérimentale Recherche Intégrée de l'INRAE**, au domaine de Gotheron à St Marcel les Valence, où sont menées des recherches innovantes sur l'arboriculture.

> **Le lycée horticole terre d'horizon à Romans**, qui nous a accueillis pour un échange avec des élèves et des membres de l'équipe de l'établissement.

> **Le lycée le Valentin à Bourg Les Valence 26**, où nous avons échangé avec des personnes en formation au CFFPA, ainsi qu'avec les équipes de direction des différentes structures de l'établissement.

Une belle opportunité de rappeler la diversité et la qualité de l'enseignement proposé par ces établissements !



OLÉICULTURE, TRUFFICULTURE ET PPAM : LES FILIÈRES AUDITIONNÉES AU SÉNAT

La section d'études « cultures traditionnelles et spécialisées » du Sénat, dont je suis présidente, a auditionné les représentants de trois filières qui me tiennent à cœur : l'olive, la truffe et les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM).

En mars, nous avons reçu la filière oléicole française qui répartit sur l'ensemble de l'arc méditerranéen 5000 tonnes de production annuelle d'huile d'olive. Basée sur l'identité de variétés locales et de terroir, elle fonctionne avec un prix élevé sur un marché de vente directe et de proximité à forte valeur ajoutée.

En avril, après avoir fait le point sur le marché de la truffe en France, où **les importations sont au même niveau que la production nationale**, les trufficulteurs ont défendu la nécessité de renouveler, en partenariat avec État, Départements et Régions, le protocole 2014-2020

de **développement en faveur de la pérennisation et de la modernisation de la trufficulture.**

En juin, le Président de PPAM de France nous a présenté une filière fortement organisée en dépit de productions très diverses avec un **poids économique important dans la production d'huiles essentielles comme dans la parfumerie, les détergents et la cosmétique.** Non reconnue au niveau des aides publiques comme des réglementations, la spécificité de cette filière renforce **les fortes inquiétudes actuelles des producteurs face à la modification des règlements européens** qui pourraient assimiler les huiles essentielles à leurs composantes chimiques.

Au nom de la section d'étude, j'ai adressé un courrier au Ministre de l'Agriculture pour relayer les préoccupations respectives de la filière truffe et de la filière PPAM.

FAIRE VIVRE NOS BIBLIOTHÈQUES

Début juin, j'ai eu le plaisir d'évoquer en commission culture la proposition de loi de ma collègue socialiste Sylvie Robert, portant sur les bibliothèques : l'occasion de revenir sur le rôle précieux de ce service public, qui favorise l'accès à la culture mais également l'ouverture à l'autre.

Adopté à l'unanimité en séance, ce texte dote les bibliothèques d'un cadre législatif inédit, qui définit leurs missions, sécurise leur fonctionnement et encourage les collectivités à renforcer leur couverture territoriale.



3DS : LA MONTAGNE ACCOUCHE D'UNE SOURIS

Le Sénat a examiné en première lecture **le projet de loi 3DS** (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale): un texte attendu au tournant, qui a déçu par son manque d'ambition.

En s'efforçant de lui donner plus d'ampleur, **la droite sénatoriale a franchi**

un certain nombre de lignes rouges: contrôle accru et stigmatisant des bénéficiaires du RSA, remise en cause de la loi SRU qui fixe une obligation de 25 % de logements sociaux pour les communes...

Si des avancées sont à saluer, comme le transfert « à la carte » des compétences facultatives au sein des EPCI ou

la suppression du transfert obligatoire des compétences "eau" et "assainissement", **elles restent insuffisantes d'autant qu'elles seront certainement supprimées par l'Assemblée. J'ai donc voté contre ce texte** qui risque, dans l'ensemble, d'engendrer encore davantage de confusion pour les territoires.

ÉTAT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE : LE PREMIER MINISTRE EN VISITE

Le Premier ministre, Jean CASTEX, accompagné par le PDG d'Orange, Stéphane RICHARD, et par Cédric O, Ministre délégué au numérique était à Aouste-sur-Sye le 21 mai au sujet des dysfonctionnements récurrents du réseau de téléphonie fixe.

Comme mes collègues parlementaires drômois-es, je ne compte plus mes interventions chaque année auprès des responsables d'Orange, des services de l'État en Drôme ou du gouvernement pour alerter sur **le caractère inacceptable de la situation rencontrée dans telle ou telle commune privée de téléphone, et donc d'internet**, de manière répétée ou continue, parfois pendant plusieurs mois, et sur l'état déplorable du réseau lui-même: **poteaux cassés, fils tombés au sol, boîtiers éventrés.**

C'est peu dire que les attentes du territoire étaient fortes. Pourtant, si le Premier Ministre a reconnu la nécessité absolue de l'accès au téléphone et à internet pour tous les habitants, ainsi que le maintien du réseau cuivre pendant encore 5 à 10 ans, il a aussi fortement



minimisé les problèmes rencontrés par les Françaises et les Français concernant la qualité du réseau dans les territoires ruraux.

Des mesures ont été annoncées, des moyens ont été promis et une amélioration est perceptible. Je reste vigilante et les comités départementaux mis en place seront aussi le lieu de contrôle et d'évaluation de l'efficacité réelle de l'ensemble de ces dispositions.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES : QUESTION ÉCRITE SUR LA DISTRIBUTION DES ENVELOPPES OFFICIELLES

Lors des dernières élections, nous avons constaté de très nombreux dysfonctionnements dans la distribution des documents officiels aux électeurs et aux électrices. Dans un contexte de faible participation, cette situation est totalement inacceptable et a entaché le bon déroulement des deux scrutins. J'ai donc posé une question écrite au Ministre de l'Intérieur pour savoir ce qu'il compte mettre en œuvre pour sanctionner le prestataire responsable et s'assurer que cela ne se reproduise pas. A l'heure actuelle, il n'a pas encore répondu.

Pour retrouver ma question www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210723690.html

TOURNEES

Au cours de ces derniers mois, je me suis rendue à la **rencontre des maires et équipes municipales** en commençant par celles et ceux nouvellement élu.e.s en 2020. Ces tournées sénatoriales sont pour moi de très agréables moments au cœur de ce qui fonde mon mandat : les échanges avec les élus.

1. 9 Avril - Hautes Baronnies : Ballons
2. 21 Mai - canton de Grignan : Montségur/Lauzon
3. 4 juin - Drôme des Collines : Marsaz
4. 23 juillet - canton de Dieulefit : Rochebaudin



COMMÉMORATIONS

J'estime essentiel d'entretenir le souvenir de celles et de ceux qui ont combattu, souvent au prix de leur vie, pour lutter contre la barbarie et défendre les valeurs de notre République. C'est pourquoi je participe très régulièrement aux commémorations organisées en Drôme.

5. 7 mai Réauville - Hommage à Albert Severin Roche « Premier soldat de France »
6. 13 mai Eygalayes - Hommage aux martyrs du maquis d'Izon-la-Bruisse
7. 21 juillet - Vassieux en Vercors 77^e anniversaire des combats du Vercors



INAUGURATIONS

L'amélioration de la situation sanitaire a permis le retour des initiatives collectives.

Nos associations et autres organisations syndicales sont le poumon de nos territoires : soutenons-les !

8. 3 Juillet Nyons - 29^e Foire Eco-Biologique organisée par le CEDER
9. 25 Juillet Nyons - Lancement de l'appellation « Côtes du Rhône Villages Nyons »



collaborateurs parlementaires



**Athénaïs
KOUIDRI**
VINSOBRES



**Stéphane
LEVY-VALENSI**
VINSOBRES



**Estelle
NAUD**
PARIS



E-mail : mp.monier@senat.fr / Sur internet : www.senat.fr - Page Facebook : Marie Pierre Monier

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
19 traverse Soutoviale
26110 VINSOBRES
Tél. 04 75 26 82 81

SÉNAT-PALAIS DU LUXEMBOURG
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06
Tél. 01 42 34 20 58

Responsable de publication : Marie-Pierre Monier
Rédaction : Estelle Naud, Stéphane Levy-Valensi
et Athénaïs Kouidri
Photos : © Sénat - SDED - Marc Boyer - SIPA
Numéro ISSN : en cours / Dépôt légal : septembre 2021
Design graphique et Impression : Agnès Auber
Diffusion : 2000 exemplaires / Papier certifié PEFC